LES NOUVELLES DE
Meyreuil
février 2021 # 127

Bonne année 2021 à Meyreuil

Le village du Père Noël **p 22**

SOMMAIRE

Enfance p 4
Interview p 13
Brèves p 14
Economie p 15
Vie du Village p 16
Seniors p 42
Conseils Municipaux p 24
Brèves p 28
Développement durable p 29
Culture p 30
Cérémonie p 32
Brèves p 33
Sports Associations p 34
Tribune Libre p 35
Travaux p 36
Centrale p 38

Meyreuillaises, Meyreuillais, Mes Chers Amis,

Rarement ce Noël 2020 ne fût autant annoncé, préparé et espéré. Cette fête appartient à notre patrimoine commun ; c'est une tradition que tous nous aimons suivre, surtout en Provence. Noël, encore plus, a représenté une pause, une trêve dans notre quotidien impacté par les conséquences et les contraintes de l'épidémie de Covid-19.

Si l'année 2020 avait comme objectif de marquer les esprits, elle n'aurait pas pu faire mieux ! Une année particulière où nous avons tous vécu l'inédit : le confinement, les masques ou encore la distance avec nos proches. Mais à l'aube de 2021, l'équipe municipale a souhaité faire vivre la magie de Noël pour petits et grands, avant de tourner la page sur cette année si complexe.

Malgré ce contexte difficile, les élus et les agents municipaux ont mis tout en œuvre pour que décembre demeure synonyme de solidarité et de joie partagée.

Pour nos aînés privés de leur repas de Noël, nous avons renforcé le colis de Noël et ce sont 750 Meyreuillais qui ont bénéficié de ce panier de douceurs et de gourmandises pour égayer leurs fêtes de fin d'année.

Pour nos écoliers interdits de spectacles en décembre, nous avons souhaité leur offrir un beau cadeau et des livres. Pour tous les enfants, nous avons organisé, pour la première fois, un concours de dessin sur le thème de Noël, dont le premier prix a fait la couverture du Meyreuil Info de décembre.

Directeur de la publication : Jean-Pascal Gournès - Comité de rédaction : Jean-Pascal Gournès - Odette Pitault - Joseph-Marie Santini - Laure Schneider - Virginie Fernandez - Christine Anton - Chloé Perrenoud - CetC
Photos : F. Colin - X - CetC - 3 000 exemplaires - Dépôt légal février 2021 - N° ISSN : 2-914059-64-7
Conception et réalisation : CetC

Pour tous les Meyreuillais, privés d'événements festifs, nous avons voulu que Meyreuil brille de mille feux. Grâce aux illuminations, les rues et chemins de notre village étaient en fête pour amener sourires et joie de vivre au plus grand nombre. Et pour que l'émerveillement soit plus grand, nous avons organisé, avec l'OMSC, la projection d'un message de fête sur les tours de la centrale, visible par tous.

Notre ambition était, malgré les restrictions sanitaires, de célébrer avec vous tous cette période où se mêlent la joie, le rêve et la magie des lumières autour des valeurs de la famille, de la solidarité et du partage. En cette année 2020 si particulière, cette trêve de Noël était particulièrement importante pour tous.

C'est avec plaisir que nous avons dit *Bye-Bye* à 2020. Une année éprouvante et stressante qui aura mis à rude épreuve nos nerfs. Gardons-en le meilleur et remémorons-nous avant tout la solidarité dont chacun a fait preuve.

2021 est là ! Chacun émet le vœu que ce soit une meilleure année. En espérant pouvoir partager le plus tôt possible des moments de convivialité ensemble, je vous souhaite au nom de l'équipe municipale et en mon nom personnel une Bonne Année 2021.

Jean Pascal Gournès

Votre Maire, Jean-Pascal Gournès

#MeyreuilTerredEspoir

VILLE PRUDENTE

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

Centres Aérés

Des vacances de

Les vacances de la Toussaint des petits Meyreuillais ont été des plus dynamiques dans les centres aérés maternel et élémentaire.

sport et amusement au programme

Malgré les restrictions imposées par le deuxième confinement, les enfants ont pu effectuer de nombreuses activités dans le respect des consignes sanitaires. Comme les sorties en extérieur n'étaient pas autorisées, des intervenants sont venus animer les journées des enfants.
En maternelle, l'association Conte à loisirs avec la conteuse Laura Boudjema a ravi les enfants avec des spectacles de marionnettes sur le monde féerique et les ombres chinoises. La fondation Vasarely à Aix-en-Provence a également proposé une activité sur les illusions d'optiques et une visite virtuelle du musée.

En élémentaire, le planétarium mobile s'est installé une journée dans le gymnase de l'école Virgile Arène pour faire découvrir aux enfants les planètes et les constellations. L'association SportsInnov' est intervenue tous les jours et les enfants ont pu découvrir et pratiquer des sports innovants tels que le Tchouk ball, le Kinball, et le Torball qui est un sport à l'aveugle pour sensibiliser aux handicaps.

la Toussaint sportives et ludiques

L'Ifac a organisé une journée spéciale le 30 octobre pour fêter Halloween : maquillage, concours de grimaces, jeux, musique, danse, concours de costumes et chasse aux bonbons dans le centre.

Il est bon de rappeler que le centre aéré fonctionne également en période de classe, tous les mercredis. Cette année, les animateurs développent avec les enfants des activités autour du thème "la science dans tous ses états". Dès la rentrée des vacances de la Toussaint, un premier atelier a permis aux petits Meyreuillais de partir à la découverte du corps humain.

Les écoliers meyreuillais rendent hommage à Samuel Paty

Le 2 novembre, jour de reprise après les vacances de la Toussaint, les élèves de Meyreuil ont participé à l'hommage national rendu à Samuel Paty en respectant une minute de silence.

un instant de recueillement à l'école du Chef-Lieu

Jean-Pascal Gournès, Maire de Meyreuil, a souhaité les accompagner lors de cet hommage. Il a longuement échangé, durant ce moment d'émotions, avec les enfants autour des notions de laïcité, de libre expression, des valeurs chères à la démocratie et à la République.

Le 2 novembre marquait aussi pour les enfants de l'école élémentaire, leur premier jour d'école avec un masque. En effet, afin de respecter le protocole sanitaire modifié et renforcé depuis le deuxième confinement, tous les enfants, à partir de 6 ans, sont désormais tenus de porter un masque à l'école. Une mesure qui a été respectée dans les écoles Virgile Arène et du Chef-Lieu.

Les petits Meyreuillais fêtent Noël

Epidémie de Covid-19 et restrictions sanitaires obligent, les animations traditionnelles marquant la période des fêtes n'ont pu être réalisées cette année. Pour autant, la Municipalité a souhaité que Noël reste un moment magique et rempli de tendresse pour tous les enfants.

Durant la dernière semaine avant les vacances, les structures Petite Enfance ont organisé animations et ateliers pour que les petits Meyreuillais puissent attendre "le bonhomme en rouge" dans la joie.
Ainsi, au Multi-Accueil "Les Petits Meyreuillais", les enfants, guidés par les mains attentives du personnel municipal, ont créé des décorations de Noël .

Ils ont ainsi fabriqué des décors, un calendrier de l'Avent, une boîte aux lettres pour le Père Noël. Les intervenants extérieurs n'étant pas autorisés dans les locaux de la crèche, c'est la directrice qui a endossé, avec talent, le rôle de la conteuse pour un petit spectacle qui a enchanté les enfants, accompagnée par Arnaud, l'éducateur, qui a adapté avec ses enfants une chanson de sa composition.

Les décorations de Noël au Multi-Accueil "Les Petits Meyreuillais"

Les petits Meyreuillais fêtent Noël

Du côté du Multi-Accueil "Monique Ferrandez", le personnel a su aussi faire preuve de beaucoup d'imagination pour rendre ce Noël magique : ateliers de cuisine, de peinture, goûter de fête, spectacle de marionnettes,… ont permis aux enfants de partager joie et bonne humeur.

"Parce que Noël existe pour faire sourire et rêver les enfants, la Mairie a tenu à offrir ces moments de joie à tous les enfants de Meyreuil, malgré les restrictions sanitaires du confinement et tout en respectant les gestes barrières".

Odette Pitault, Première Adjointe déléguée à la Petite Enfance

Les écoliers de la maternelle Laurent Chazal, de l'élémentaire Virgile Arène et du Chef-Lieu n'ont pas été oubliés. Bien sûr, cette année, afin de respecter les consignes sanitaires, les spectacles de Noël ont dû être annulés. Néanmoins le 18 décembre, à la veille des vacances, la Mairie a tenu à leur offrir, comme chaque année, un cadeau : un mug décoré de couleurs vives et rempli de friandises, ainsi que des livres de contes. Odette Pitault, Première Adjointe, et Hélène Correard Le-Saux, Conseillère Municipale déléguée à l'Education, ont tenu les rôles des "bonnes fées" pour une remise de cadeaux pleine de rires et de bonne humeur.

Le Noël solidaire des écoliers meyreuillais

"La valeur n'attend pas le nombre des années", comme le dit Corneille… et les élèves de l'école élémentaire Virgile Arène qui ont illustré avec force ce propos en faisant un geste pour les plus modestes en période de fête.

En effet, n'écoutant que leur bon cœur, les enfants ont participé à l'opération "Une boîte à chaussures pour les plus démunis", qui revient sur les réseaux sociaux chaque année au moment des fêtes. Le principe est simple : dans une boîte à chaussures emballée avec attention, chacun a pu déposer vêtements chauds, friandises ou douceurs, produits d'hygiène, jeux, mot doux,…

Les boîtes récoltées à Meyreuil ont ensuite été transmises à un bénévole du groupe "Aix entraide et environs" pour égayer le Noël des plus modestes. Une action qui s'inscrit dans le programme scolaire "Développer une conscience citoyenne et sociale"… mais surtout un geste du cœur, éclatant comme un sourire d'enfant.

Election du Conseil Municipal des Jeunes

Pour la 3ème année, les écoliers de Virgile Arène et du Chef-Lieu ont élu leurs représentants au sein du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Pour ne pas mélanger les classes lors du scrutin, la procédure a été adaptée afin de respecter les gestes barrières et les consignes sanitaires : une urne a été mise à disposition par la Mairie et transportée de classe en classe pour que les enfants puissent voter.

Jean-Pascal Gournès, maire de Meyreuil, Odette Pitault, Première Adjointe, Hélène Corréard-Le Saux, Conseillère Municipale, Isabelle Djerfi Le Maître, Directrice de l'Ifac, Florian Reyjal de l'Ifac, Caroline Depoyant, Présidente de l'APEEP et René Cavallo, Responsable du service Education, ont assuré le dépouillement du scrutin.

Ont été élus : Léna Azoug, Rayan Azoug, Charline Bof, Maxime Duquesnoy, Julia Guillaumont et Fleur Wesoly.

Ils rejoignent, au sein du CMJ, les 8 autres membres déjà élus l'année dernière. Dans les semaines et mois à venir, nos jeunes élus travailleront avec leurs aînés du Conseil Municipal pour développer et mettre en place des projets en direction de la jeunesse.

Entretien avec

Jean-Pascal Gournès, Maire de Meyreuil

2020, l'année d'une crise sanitaire sans précédent. Mais pas que ! Jean-Pascal Gournès revient sur ces 365 jours marqués aussi par la solidarité et les élections.

Les Nouvelles de Meyreuil : L'année 2020 s'est achevée. Elle a été particulière à bien des égards. Que retenez-vous tout particulièrement ?

Jean-Pascal Gournès : En effet, c'était une année singulière. Il y a eu beaucoup de souffrances. J'ai une pensée pour toutes celles et ceux qui ont été atteints par la Covid-19, où qui ont perdu des proches. Il y a aussi la souffrance liée au fait de remettre en cause un mode de vie qui est celui d'un pays dans lequel, heureusement, on est habitué à la liberté. Mais je retiens de très beaux élans de solidarité. En 2020, il y a eu beaucoup de bienveillance. C'est dans la difficulté que l'on voit le meilleur de ce que peuvent faire les êtres humains.

2020 nous a prouvé que la réalité échappe souvent aux prévisions, aussi perfectionnées soient-elles. Nous sommes entrés dans l'ère de l'imprévisible. Cela ne doit pas nous paralyser, au contraire. Nous devons nous tenir prêts, tenir bon sur ce qui est essentiel à nos yeux, et tenir à distance ce qui nous semble superficiel. Nous devons être solides sur nos valeurs.

LNM : Qu'avez-vous pensé du comportement des habitants ?

JPG : Quand vous édictez une règle générale, il y a toujours quelques personnes qui ne la respectent pas. Je veux plutôt rendre hommage aux Meyreuillais. Dans leur immense majorité, ils ont respecté les consignes. Ils ont été exemplaires, à la fois respectueux des règles alors qu'elles pouvaient changer d'un jour sur l'autre sans préavis, et exemplaires dans la solidarité qu'ils ont exprimée envers les plus fragiles.

Malgré cela, je rappelle que cette crise n'est pas terminée. Une partie de 2021 ressemblera à 2020. Espérons que ce soit une petite partie. Il faut réussir à passer ce cap. Il était difficile au premier confinement, il a été très difficile avec le second confinement, et il ne faut pas qu'il devienne vital si jamais il devait encore y avoir de nouvelles mesures de restriction. L'enjeu, c'est de réussir à tenir jusqu'à ce que les approvisionnements en vaccin produisent leurs effets, permettent l'immunité collective et donc stoppent la circulation de ce virus.

LNM : Que pensez-vous de la méfiance vis-à-vis des futurs vaccins ?

JPG : On est un pays latin, nous n'avons pas les mêmes rapports à ces choses-là que, peut être, d'autres pays d'Europe du Nord. Aujourd'hui, nous vivons dans une société où, avec les réseaux sociaux, tout le monde a une tribune pour s'exprimer. Mais toutes les opinions ne se valent pas dans le domaine scientifique. Il y a des gens qui savent, d'autres qui ne savent pas. Je suis convaincu que se vacciner c'est essentiel. Pour se protéger soi-même, mais aussi pour protéger les autres. Il s'agit de l'intérêt national, aussi bien pour la santé que l'économie et le social.

La Mairie met à disposition de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et du corps médical, toutes les structures municipales indispensables pour procéder à des vaccinations.

La Mairie a rendu hommage à Samuel Paty et a déployé une banderole solidaire sur sa façade.

Election du Conseil Municipal des Jeunes

Protéger nos concitoyens, nous l'avons fait en livrant des masques, en mettant à disposition du matériel de protection sanitaire, en organisant une journée de dépistage. Nous l'avons fait également en mettant en place des mécanismes financiers de soutien à nos associations, à nos entreprises en particulier nos PME, nos TPE, nos commerces, nos artisans les plus touchés par la crise, en soutenant fortement, vigoureusement la culture, le sport, le monde associatif, nos jeunes, qui ont tant de difficultés à trouver des stages et un boulot.

Pour 2021, je veux vous dire notre écoute, notre disponibilité, notre proximité et notre réactivité pour continuer à agir de cette façon toujours pour soutenir Meyreuil et les Meyreuillais. Il nous faut aussi, c'est indispensable et c'est le rôle des élus, préparer l'avenir.

LNM : Au dernier trimestre 2020, l'attentat contre Samuel Paty a choqué l'ensemble du pays. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

JPG : Qui ne serait pas choqué par une telle barbarie. Etre assassiné pour avoir défendu les principes de laïcité et de liberté d'expression, c'est nier les fondements de notre démocratie et les valeurs de notre République. Face au radicalisme montant, le défi est simple : conserver notre mode de vie, nos libertés publiques, nos acquis sociaux et conserver notre lien de proximité avec les habitants.

LNM : L'année a aussi été marquée par l'élection municipale, où vous avez été réélu pour un 2ème mandat, dès le premier tour. Neuf mois après, quel regard portez-vous sur cette année qui se termine ?

JPG : La vie ne s'est pas arrêtée, loin de là. Il y avait deux enjeux : s'adapter à ce nouveau contexte de crise sanitaire et faire en sorte que tous les projets continuent. C'est un enseignement que je retiens du premier mandat. Il faut aller vite au début si on veut que les choses se fassent.
2020 a été une année d'actions, très dense. La vie d'élu est à flux très tendu, surtout dans cette situation. Il y avait de la part des habitants un légitime besoin d'informations, et il fallait être là, être accessibles. La crise de la Covid-19, c'est aussi le circuit court de la relation entre élus et habitants.

Elus et agents municipaux mobilisés pour offrir un peu de tendresse à nos anciens

LNM : Tout n'a donc pas été négatif en 2020 ?

JPG : Loin de là. Meyreuil et les Meyreuillais ont vécu aussi de beaux moments. Je pense notamment à la superbe 2ème édition du Blues Roots Festival qui a pu se tenir grâce à une organisation très rigoureuse quant à la gestion des consignes de sécurité sanitaire. Bien sûr, durant ces 9 mois de nombreuses animations et activités ont dû être stoppées, car nous ne voulions pas mettre en cause la santé des habitants. Néanmoins, nous avons tenu à ce que les fêtes de fin d'année soient les plus belles possible, et que Meyreuil se pare de lumières pour transmettre l'esprit de Noël à tous. La mise en lumière de la centrale thermique a été un cadeau que nous souhaitions offrir à tous les Meyreuillais.

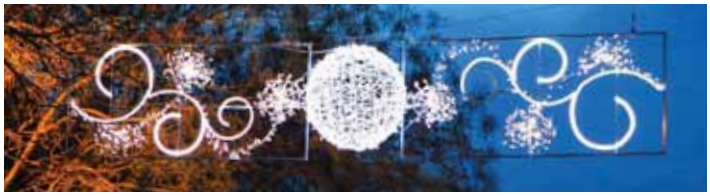

LNM : Un dernier message ?

JPG : 2020 est derrière nous, que vive 2021 !

Que cette nouvelle année apporte
à tous les Meyreuillais joie et santé.

Après une année 2020 où nous sommes restés unis et solidaires, l'équipe municipale et moi-même vous adressons tous nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Ensemble, nous allons retrouver la ferveur et la joie qui font de Meyreuil un village à part où il fait bon vivre.

Belle et heureuse année 2021 à vous !

La Centrale s'est illuminée pour présenter ses vœux aux Meyreuillais

PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

De nouvelles technologies **au service des Meyreuillais**

Depuis novembre 2020, la Mairie de Meyreuil a adhéré à un nouveau service d'infos et d'alertes en ligne, l'application Panneau Pocket.

Ce système très simple et efficace prévient instantanément les habitants à chaque alerte et informations de la Mairie, par une notification sur les smartphones et les tablettes.
Alertes de la préfecture, évènements de la vie quotidienne et manifestations… depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les Meyreuillais restent désormais connectés à l'actualité de leur commune, en temps réel.
Panneau Pocket regroupe sur une seule et unique application les infos utiles à la vie quotidienne à Meyreuil.
Le principe ? Placez Meyreuil en favori et vous aurez accès à des informations ou alertes qui se présentent comme sur les panneaux lumineux en centre-village. Vous pouvez activer ou non les notifications et être ainsi informés en temps réel de chaque publication.
Accessible à tous en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune données personnelles. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer Panneau Pocket sur son smartphone ou son ordinateur via le site www.app.panneaupocket.com

Sécurité sanitaire : **un engagement total des élus et des services municipaux**

Durant de longs mois, et encore aujourd'hui, l'équipe municipale et les agents du service public ont été au front : distributions de masques, respect du couvre-feu et du confinement, organisation d'opérations de dépistage, opération de phoning pour prendre des nouvelles des plus fragiles,… les services municipaux étaient en première ligne.

Ainsi, le 9 octobre dernier, une 2ème opération de dépistage a été organisée au gymnase du Plan de Meyreuil, en partenariat avec le SDIS 13 et le Conseil Départemental.

Softway Medical :

leader dans le domaine de la e-santé

Depuis plus de 25 ans, le Groupe Softway Medical améliore la performance de soins grâce aux nouvelles technologies et développe des solutions numériques pour les professionnels de la santé. Créée en 1979, la société a installé son siège social sur le site de l'Arteparc de Meyreuil en 2012. Elle compte, aujourd'hui, 9 agences régionales en France et continue à se développer.

Softway Medical est un éditeur, hébergeur et intégrateur de solutions à destination des acteurs de la santé. Il est le seul groupe français dans le trio de tête des éditeurs de logiciels en Santé. Ses innovations ont pour objectif de permettre à ses utilisateurs d'exploiter pleinement ses capacités et de prendre des décisions éclairées dans ses missions quotidiennes, dans l'intérêt du patient. Son expertise et ses compétences ont permis au groupe de faire partie du top 5 des éditeurs des Systèmes d'Informations Hospitaliers en France (SIH).

Durant l'année 2020, Softway Médical a continué à innover et a dévoilé, en juin dernier, un programme baptisé "CHU Project". Cette plateforme inédite dans le secteur de l'IT santé (Information Technology) est un projet d'envergure déployé sur trois ans. Il fournira aux professionnels de santé les outils qui vont leur permettre d'être plus efficaces, d'aller au-delà de ce qu'on peut faire aujourd'hui avec l'informatique traditionnelle.

"L'implantation d'entreprises innovantes sur le territoire de la Commune de Meyreuil est une richesse qui permet à la Mairie de maintenir des taux d'impôts sur les familles parmi les plus bas du département".

Maurice Gava, Adjoint au développement économique

Parallèlement, l'entreprise a continué son développement en faisant l'acquisition du Groupe Santalis et de ses 2 sociétés basées à Niort, en Nouvelle Aquitaine : Idem Santé et 2TP Santé. Leader dans le domaine de la Gestion des Centres de Santé, dentaires et polyvalents, Idem Santé est éditeur de logiciels, et 2TP Santé est une société de recouvrement spécialisée dans l'externalisation de la gestion du tiers payant. A travers ce rachat, Softway Medical étoffe son parc clients de plus de 400 établissements lui permettant de proposer une solution logicielle intégrée, qui va de la médecine de ville à la gestion de séjour.

Softway Medical s'est aussi engagé auprès du Ministère de la Santé. Patrice Taisson, président du groupe, a en effet signé la charte "Engagé pour la e-santé", en affirmant son ambition d'inscrire Softway Medical comme un acteur privilégié aux côtés du ministère de la Santé. "Cette signature est une promesse de soutien à la délégation au numérique en santé au bénéfice des patients et des établissements de soins français", a souligné Patrice Taisson sur le réseau social LinkedIn.

En novembre, le groupe a signé un partenariat avec Doctolib, le leader de la e-santé en Europe.

Les chiffres clés de l'entreprise

25 ans d'expertise
580 collaborateurs
1 100 établissements de santé
1 200 cabinets de radiologie
60 millions de chiffre d'affaires
20% du CA investis en Recherche et Développement

Doctolib

SOFTWAY MEDICAL ANNONCE UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC DOCTOLIB, LE LEADER DE LA E-SANTÉ EN EUROPE.

Ensemble, nous proposerons aux hôpitaux un interfaçage entre notre solution, HOPITAL MANAGER, et l'outil de prise de rendez-vous en ligne Doctolib.

Grâce à cette collaboration, les professionnels de santé comme les patients bénéficieront d'un usage optimal de nos deux solutions.

De gauche à droite : Stanislas Niox-Chateau, Co-Fondateur et CEO de

Le 4 décembre, comme chaque année, la Sainte-Barbe est un événement qui marque, traditionnellement, le début de l'Avent et de la période des fêtes en Provence.

Sainte-Barbe

Crise sanitaire oblige, c'est en comité restreint que la cérémonie de la Sainte-Barbe s'est tenue en la chapelle Saint-Antoine du Plan de Meyreuil.
En présence des élus, des membres du Comité Communal des Feux de Forêt et des Sapeurs-Pompiers, la messe en l'honneur de la sainte patronne des artificiers et des mineurs s'est déroulée dans le strict respect des gestes barrières et des distances de sécurité.

Noël à Meyreuil

Noël en Provence est une période de joie et de traditions. Cette année, si elle n'était pourtant pas moins belle, la fête avait un parfum d'inédit et d'inattendu.

A situation exceptionnelle en cette année particulière, la Mairie a dû s'adapter. A plusieurs reprises, les projets ont été modifiés, à chaque fois en fonction des nouvelles restrictions qui sont essentielles pour la sécurité de tous. C'est un scénario de prudence qui a été retenu, mais la Mairie a mis tout en œuvre pour conserver l'esprit et la magie de Noël.
En effet, confinement et consignes sanitaires n'ont pas permis d'organiser les manifestations traditionnelles de Noël. Il était inenvisageable pour les élus de mettre en danger la sécurité des familles meyreuillaises en organisant ces rassemblements festifs qui brassent, chaque année, une foule nombreuse.
Pour autant, Noël a su briller de mille feux et réchauffer le cœur de tous grâce à des initiatives et des animations en extérieur inédites.

Exposition des crèches provençales : **tradition respectée**

Crèche animée de Jean-Pierre Gournès

S'il y a bien un symbole de Noël chez nous, ce sont les crèches provençales. Cette année, encore, comme il est de coutume, elles ont ravi petits et grands, enchantés de pouvoir les admirer. Dans l'église Saint-Marc du Chef-Lieu, la crèche animée de Jean-Pierre Gournès a déployé ses décors et ses santons animés pour tous les visiteurs. Entretenue par des bénévoles passionnés, elle illumine l'église du village depuis de nombreuses années et fait aujourd'hui partie de notre patrimoine commun.
Sans oublier la crèche que les bibliothécaires de la Médiathèque installent et embellissent tous les ans dans leurs locaux pour le plus grand plaisir des lecteurs meyreuillais.

Crèche de la Médiathèque

Meyreuil en lumières

Pour que l'attente soit la plus belle possible, l'équipe municipale a mis tout en œuvre, malgré les restrictions, pour créer, durant le mois de décembre, un monde féérique de lumières dans le village. Chaque année, à tour de rôle, les rues et chemins de Meyreuil brillent de mille feux grâce aux illuminations installées sous le contrôle d'un comité de pilotage composé de fonctionnaires et d'élus.

La salle Jean Monnet n'étant pas accessible au public, le grand sapin qui, traditionnellement, la décore en période de Noël, a été installé devant la halle du Plan de Meyreuil afin que les Meyreuillais puissent profiter du spectacle.

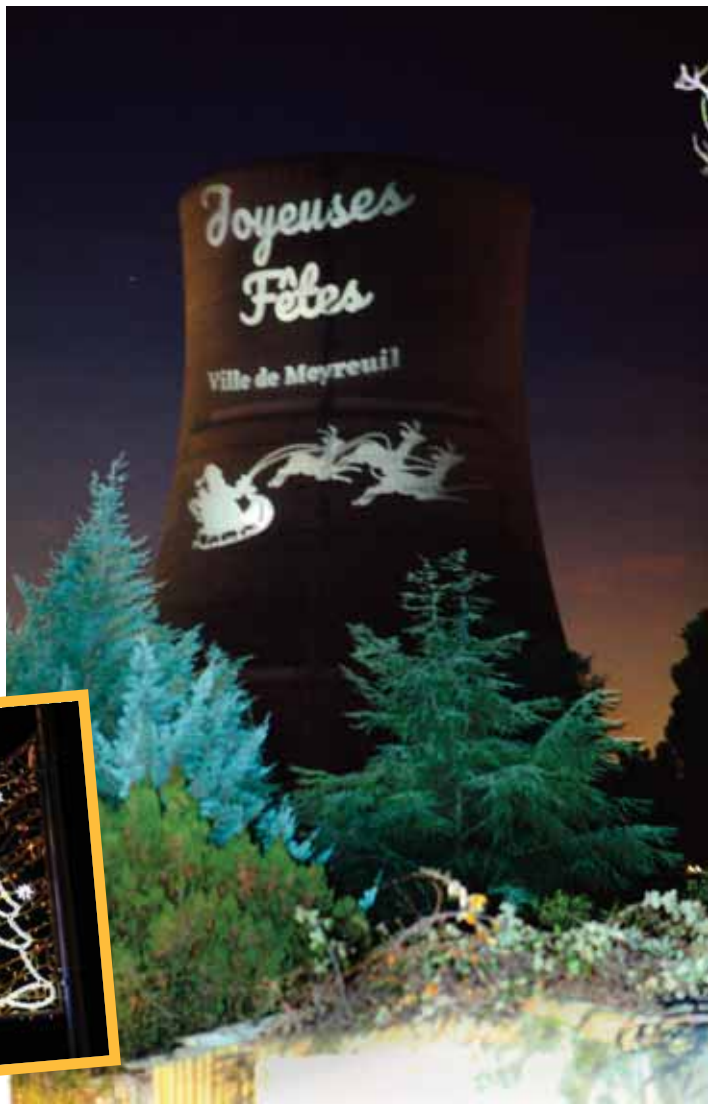

Et dès la nuit tombée, c'était une féerie de lumières qui illuminait le ciel et réchauffait les cœurs de tous.

Nouveauté cette année, le Père Noël s'est invité sur les tours de la centrale. En effet, du 21 décembre au 1er janvier, grâce à une projection géante, une beau traineau et un message de fêtes ont accompagné petits et grands en attendant Noël, à l'initiative de l'Office Municipal Socio-Culturel et de son Président, Daniel Donzelli.

Une idée originale pour clore une année très particulière et respecter ainsi les consignes sanitaires en évitant tout attroupement du public et en respectant le couvre-feu.

Le projet a été confié à l'entreprise meyreuillaise d'évènementiel "Classevenement". L'occasion de mettre en valeur et en lumière une industrie à qui Meyreuil doit beaucoup et une belle initiative à reconduire l'année prochaine.

La féerie de Noël à Meyreuil

"L"équipe municipale avait à cœur de réussir Noël pour apporter joie et émerveillement dans toutes les familles meyreuillaises".

Jean-Pascal Gournès, Maire de Meyreuil

Un concours de dessin autour du

Autre initiative pour diffuser l'esprit de Noël, la Mairie a organisé un concours de dessin. La récompense pour le premier prix était d'illustrer la Une du numéro de décembre du Meyreuil Info. 13 enfants ont répondu et ont transmis des œuvres pleines de tendresse et de fraîcheur. Merci à nos jeunes artistes : Elizabeth, Robin, Lola, Eva, Nolan, Tianèce, Enola, Eline, Lola, Mathilda, Cloé, Eva et Fleur.

thème de Noël

La Maison du Père Noël est chez nous !

Le saviez-vous ? Le Père Noël possède une maison à Meyreuil. Chaque année, Patrick et Barbara Bourlion décorent leur jardin et permettent de le visiter gratuitement tous les soirs ! Afin de respecter les consignes sanitaires, le port du masque était bien évidemment demandé et un sens de visite était imposé pour éviter une trop grande promiscuité. Du gel hydroalcoolique et des masques étaient également offerts par la Mairie.

Une fois franchies les grilles, c'était un spectacle féerique qui attendait les visiteurs. Comment ne pas rester bouche bée… la totalité du jardin est dédiée aux décorations de Noël pour le plaisir des petits comme des grands.

L'esprit de Noël existe encore en 2020, nous l'avons rencontré à Meyreuil !

Colis de Noël : une distribution exceptionnelle

Durant tout le mois de décembre, la Mairie a distribué près de 750 colis de Noël aux Seniors meyreuillais.

"Afin d'assurer la sécurité de nos aînés qui sont parmi les plus fragiles face à la Covid-19, la Mairie a décidé de ne pas organiser, cette année, le grand repas des anciens. Nous espérons tous que 2021 verra renaître cette tradition chère au cœur de nos aînés".

Elodie Cieplak,
Adjointe déléguée aux Seniors

Nos aînés sont particulièrement fragiles face à l'épidémie de Covid-19. Afin de ne pas leur faire courir de risques, la Mairie n'a pas organisé leur grand repas traditionnel de Noël.

PAROLES DE MEYREUILLAIS

"Un très beau colis. Bravo pour l'organisation, en toute sécurité"

Consciente qu'il s'agit d'un rendez-vous très attendu, les élus ont souhaité le remplacer par un beau colis composé d'articles gourmands à l'approche des fêtes, sans oublier quelques produits locaux comme le coffret 808 et ses trois bouteilles d'eau minérale de Meyreuil ou encore une bouteille de Château Simone.
Durant tout le mois de décembre, la salle Jean Monnet a servi de centre de distribution. Celle-ci s'est déroulée sur 5 demi-journées et par ordre alphabétique pour contrôler les flux des personnes présentes.

Près de 750 colis ont été distribués par les élus et les agents de la commune. En plus des différents créneaux proposés, des précautions sanitaires avaient été mises en place avec un aménagement spécifique de l'espace au sein de la salle Jean Monnet. Un système de Drive était aussi proposé en extérieur, sur le parking. Afin d'éviter aux personnes âgées de multiplier les déplacements, l'association "Energie Solidaire 13" était également présente pour distribuer le colis du Département aux adhérents.

Conseil Municipal du **12 novembre 2020**

"Le Compte-rendu complet est à disposition, sur le net et en Mairie, de tout citoyen de Meyreuil qui le demandera". Jean-Pascal Gournès, Maire de Meyreuil

La séance est ouverte à 18h35.
Désignation du secrétaire de la séance : Hélène Corréard Le Saux.

Approbation du relevé de la séance précédente → Unanimité

Hommage rendu à Samuel Paty suivi d'une minute de silence

Compte rendu des décisions du Maire prises en vertu de la délégation d'attribution du Conseil Municipal dans les matières énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
Ce compte-rendu a été fait oralement

Dispositions d'ordre financier

Approbation de la décision modificative budgétaire n°2 relative au Budget Communal → 22 voix pour et 5 contre
Approbation du transfert de l'actif et du passif de la Commune de Meyreuil pour exercer la compétence Assainissement et Eau Potable → 22 voix pour et 5 abstentions
Approbation de la réimputation du matériel roulant au compte 2182 et modifications des amortissements qui y sont liés → Unanimité
Approbation de la garantie d'emprunt – projet immobilier "Les Jardins de Léonie" Côteaux Rouges → 22 voix pour et 5 abstentions
Approbation de la garantie d'emprunt – projet immobilier "Les Ballons : acquisition en VEFA de 43 logements locatifs" écoquartier Ballon → 22 voix pour et 5 abstentions
Approbation de la garantie d'emprunt : réaménagement emprunts CDC – diminution du coût des prêts avec passage à taux fixe → 22 voix pour et 5 abstentions

Dispositions relatives aux demandes de subventions

Autorisation à donner au Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, au titre de l'Aide au Développement à la Provence Verte pour l'opération "arbres en ville : végétalisation et limitation des effets négatifs du changement climatique en utilisant la nature comme élément de confort climatique" – écoquartier Ballon
Le Conseil Municipal est appelé à autoriser le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, au titre de l'Aide du Département à la Provence Verte, à hauteur de 70% du coût prévisionnel hors taxes (plafonné à 200 000€HT pour les communes de moins de 10 000 habitants) pour l'opération "Arbres en ville : Végétalisation et limitation des effets négatifs du changement climatique en utilisant la nature comme élément de confort climatique" selon le tableau de financement suivant :

Subvention du Conseil Départemental	140 000€
Participation communale HT	96 802€
Total HT	236 802€

→ 22 voix pour et 5 abstentions

Question de Monsieur Gérard Obert
Monsieur le Maire,
Dans votre rapport du conseil municipal vous abordez au 6 point A) de l'ordre du jour, l'autorisation à vous donner pour solliciter une subvention auprès du Conseil départemental au titre de l'opération "arbres en ville". Ce point pose trois questions essentielles.
Tout d'abord, le prévisionnel de réalisation de ce projet a été fixé au quatrième trimestre 2020 alors que nous sommes déjà à la mi-novembre 2020. Vous n'êtes pas sans savoir qu'une demande de subvention auprès d'autres collectivités locales, comme le département, ne peut pas être accordée à des projets ayant fait l'objet d'un commencement d'exécution. Par conséquent, soit cette autorisation nous est présentée bien trop tardivement, soit votre prévisionnel est erroné.
Ensuite, dans ce même point, vous faites un descriptif très précis dans lequel vous indiquez que des essences méditerranéennes d'arbres seront plantés et que des ruches seront installées, mais vous omettez de préciser le lieu de réalisation de ce projet sur la commune de Meyreuil. Ce qui constitue également une information majeure pour des élus municipaux.
Enfin, le coût de l'opération s'élève à 284 162,40 € (TTC) mais vous ne donnez aucune information d'ordre technique de ce projet.

Réponse de Monsieur le Maire
Monsieur,
Le point 6A du rapport concerne bien une demande de subvention formulée auprès du Conseil départemental au titre de l'opération arbres en ville.
Sur le fond du dossier, le lieu de réalisation de ce projet concerne également l'écoquartier Ballon. Vous constaterez d'ailleurs que le montant de l'opération est le même que celui du point 6B portant sur une demande de subvention auprès de la Région, pour l'écoquartier Ballon. Il s'agit toutefois bien d'un oubli de précision des services dans la rédaction dudit point
Concernant le délai, les projets sont déposés en pré-étude sur les plateformes dématérialisées ; les services départementaux acceptant que les délibérations viennent compléter le dossier ultérieurement. Il n'y a donc aucune difficulté technique ou juridique sur ce dossier.
Enfin, comme à l'accoutumée, la convocation à la séance vous indique que vous avez la possibilité de venir consulter l'ensemble des dossiers dans les directions afin d'obtenir les informations techniques que vous sollicitez.
Pour conclure, je vous invite à relire le règlement intérieur du conseil municipal approuvé lors de la précédente séance et notamment son article 4 qui stipule que les questions doivent me parvenir au moins 48 h avant le début de la séance, délai expiré lors de la réception de votre question par courriel mardi à 20h44. J'ai tout de même souhaité vous apporter une réponse.

Autorisation à donner au Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil Régional – appel à projet Région Sud "arbres en ville" - écoquartier Ballon
Le montant de cette opération s'élève à 236 802€HT soit 284 162,40€TTC. Ce type d'opération peut prétendre au bénéfice de subvention de la Région Sud, à hauteur de 33,78% du coût prévisionnel hors taxes.

Subvention de la Région Sud	80 000€
Participation communale HT	156 802€
Total HT	236 802€

→ 22 voix pour et 5 abstentions

Autorisation à donner au Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, au titre de l'Aide au Développement de la Provence Numérique, pour l'acquisition d'un logiciel de dématérialisation des actes d'urbanisme
Le montant de cette opération s'élève à 21 750€HT.

Subvention du Conseil Départemental (60%)	13 050,50€
Participation Communale HT	8 700€
Total HT	21 750,50€

→ **Unanimité**

Dispositions relatives à l'urbanisme et au foncier

Avis sur la modification n°10 du PLU de la Commune de Meyreuil

→ **22 voix pour et 5 abstentions**

Autorisation à donner au Maire de lancer la procédure de déclassement des chemins ruraux en vue de leur aliénation : Traverse des Lauriers Roses, Chemin rural n°12 et Chemin de Meyreuil à la Vieille Eglise

→ **Unanimité**

Projet Urbain Partenarial (PUP) Ecoquartier Ballon – îlot n°5 – Edelis : remise à la Commune des emprises foncières destinées à la réalisation des insfrastructures publiques (ER n°48, n°49 et n°50)

→ **22 voix pour et 5 abstentions**

Autorisation à donner au Maire de procéder à l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle AY 1232

→ **Unanimité**

Dispositions relatives à la gouvernance

Désignation des représentants siégeant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir désigner comme représentants :
Titulaire : Jean-Pascal Gournès
Suppléant : Maurice Gava

→ **Unanimité**

Renouvellement de la labellisation Grand Site de France Concors Sainte-Victoire

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir désigner comme représentant titulaire Jean-Pascal Gournès et comme suppléante Brigitte Leroy.

→ **Unanimité**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35

Conseil Municipal du **18 décembre 2020**

Ouverture de la séance à 18h30.
Désignation du secrétaire de séance : Hélène Corréard-Le Saux

"Le Compte-rendu complet est à disposition, sur le net et en Mairie, de tout citoyen de Meyreuil qui le demandera". Jean-Pascal Gournès, Maire de Meyreuil

Approbation du relevé de la séance précédente → **Unanimité**

Compte rendu des décisions du Maire prises en vertu de la délégation d'attribution du Conseil Municipal dans les matières énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Ce compte-rendu a été fait oralement

Dispositions d'ordre financier

Approbation de la décision modificative budgétaire n°3 relative au Budget Communal → **23 voix pour et 5 contre**

Approbation du mandatement des Dépenses d'Investissement → **23 voix pour et 5 abstentions**

Dispositions relatives aux demandes de subventions

Autorisation à donner au Maire de solliciter une demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre du soutien aux modes de garde collectifs pour les enfants de 0 à 3 ans pour l'année 2021

→ **Unanimité**

Approbation d'une convention de collaboration entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Bureau Municipal de l'Emploi → **Unanimité**

Dispositions relatives aux marchés publics

Approbation de la signature de l'accord-cadre à bons de commande de livraison de repas en liaison froide à destination des écoles et des structures Petite Enfance pour une durée d'un an renouvelable 2 fois → **Unanimité**

Dispositions relatives à la gouvernance

Approbation des avenants n°3 aux conventions de gestion relatives aux compétences "Défense extérieure contre incendie", "Eau pluviale" et "Création, aménagement et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la Commune de Meyreuil → **23 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions**

Autorisation à donner au Maire de signer le "pacte pour la transition écologique et industrielle du territoire Gardanne - Meyreuil" → **25 voix pour et 3 abstentions**

Question de Monsieur Gérard Obert

Monsieur le maire, De quoi parlons-nous dans le traitement du point n°8 b de l'ordre du jour de ce conseil municipal. Il s'agit de vous autoriser à signer le pacte de territoire de Gardanne / Meyreuil qui accompagne la fermeture programmée en 2022 de la centrale à charbon.

Nous parlons de l'avenir du bassin d'emploi ou plus précisément de la politique de reconversion industrielle de ce territoire minier. L'enjeu est très important, il est même décisif et crucial pour notre territoire qui dépasse largement le périmètre de la commune de Meyreuil et touche plus particulièrement l'ensemble de notre bassin d'emploi. Il s'agit de sauver les emplois directs mais aussi tous les emplois indirects qui gravitent autour.

La centrale thermique a été transformée en biomasse. En quoi réside aujourd'hui techniquement ce projet de pacte de territoire ?

Il ne s'agit pas d'une centrale à charbon à lit fluidisé comme Provence 5 sur Chambéry que vous avez visité Monsieur le Maire, mais d'une usine transformée en biomasse qui pose de gros problèmes de fonctionnement. Ce projet prévoit le redémarrage de la centrale thermique bois. Fortement émettrice de CO2 et de particules fines nocives pour les êtres vivants, elle engloutira 850 000 tonnes de bois par an, dont 50% issues de coupes forestières (destruction de 35% de la ressource forestière dans un rayon de 250 Km), mais brûlera aussi 130 000 tonnes de charbon par an pour produire de l'électricité.

Ce projet est donc loin de la définition d'un schéma d'aménagement durable et non polluant.

Par ailleurs, ce projet comprendra également des stockages de produits présentant des risques d'explosion et de surcroît sur un site déjà classé SEVESO. La localisation de ce projet au cœur d'une zone urbaine, celle de Gardanne-Meyreuil, à 500 mètres d'habitations, de complexes sportifs, d'écoles, de résidences séniors…de la vie humaine, ne semble pas des plus adaptées Monsieur le Maire. Enfin, ce projet de pacte de territoire ne correspond nullement aux critères de production des énergies dites renouvelables car ce projet prévoit une installation qui sera alimentée par un incinérateur de déchets plastiques et du bâtiment, et ce, avec de l'électricité de la centrale biomasse. Les problèmes de sécurité des populations (physique et sanitaire) et des biens, les problèmes environnementaux inhérents à ce projet de territoire sont particulièrement préoccupants pour nous tous.

Les experts s'accordent à dire qu'une autre solution existe pour sauver notre bassin d'emploi telle que l'installation de production et de distribution d'hydrogène alimentée par de l'énergie renouvelable comme le solaire, l'éolien ou encore l'hydraulique. Il s'agit d'une solution innovante et d'avenir. Une telle innovation industrielle ne sera tenable, si et seulement si, elle est placée en dehors de toutes zones fortement urbanisées.

Le Pacte territorial a pour ambition d'accompagner les salariés dont l'emploi serait touché, le gouvernement inscrit une enveloppe de 10 M d'euros pour Gardanne/Meyreuil. L'EDEC identifie des besoins en compétence au sein de la filière électrique, 41 métiers à pourvoir ainsi que des formations. Pouvez-vous citer un exemple concret qui illustre ce propos et répond à la problématique commune aux agents de la centrale dont l'emploi est menacé aujourd'hui ?

Concernant la filière bois, l'ADEME et le SNBC considèrent que pour 1 000 tonnes de biomasse locale consommées 1 emploi est créé. Pouvez-vous nous renseigner sur la consommation locale prévue et sur quelles sources est basé ce prévisionnel afin de connaître le nombre d'emploi créé in fine ? Le développement d'une scierie pourrait générer 18 emplois à l'horizon d'environ 3 ans. Son implantation étant intimement liée à la vie de la centrale biomasse, ce qui sous-entend une activité pérenne de celle-ci. Est-ce le cas aujourd'hui ? Sachant qu'elle est plus ou moins à l'arrêt pour des problèmes techniques et ce bien avant le conflit actuel que nous connaissons tous.

Dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables, le montant du projet CANTHEP estimé à 45 M d'euros devrait créer 4 à 5 emplois. Manifestement, le pacte tente de répondre aux exigences liées à la transition écologique et industrielle mais qu'en est-il de l'emploi local ? Nous souhaiterions avoir plus de précisions concrètes à ce propos avant de vous autoriser à signer le "Pacte pour la transition écologique et industrielle du territoire Gardanne/Meyreuil".

Enfin, un projet de production d'hydrogène en cours de construction a été arrêté dans l'Eure à cause du coût de production trop élevé, et donc du prix de vente de l'hydrogène qui en découle. Le mode de production n'est pas le même mais avez-vous vérifié que le projet envisagé ne conduira pas au même résultat ?

Réponse de Monsieur le Maire

Je partage entièrement votre point de vue en ce qui concerne les conséquences sociales, économiques et environnementales pour notre territoire. Nous aurions souhaité la mise en place d'un moratoire pour aller au-delà de 2022 pour permettre une transition plus progressive. Malheureusement la décision de l'Etat est restée inflexible sur ce point.

Nous avons déjà connu la fermeture des Houillères du Bassin de Provence qui a mis près de… 15 ans à se finaliser malgré, en 2003, la mise en œuvre de moyens assez exceptionnels au travers du FIBM et des aides de l'Etat aux implantations d'activités nouvelles (la micro-électronique par exemple).

Depuis l'annonce de la fermeture et en l'absence de vrais projets émergents, en particulier de la part d'Uniper qui nous a semblé rester très passif sur le sujet, en Mai 2019, j'ai pris la décision de créer le groupe de travail HyNoMeGa pour réfléchir sur ce qui pourrait être le devenir de ce site et sa reconversion la plus propre possible et ce, sans aucun appui financier de la commune de Meyreuil ou d'autres. Je n'insisterai pas sur ce point, car nous avons déjà communiqué sur le sujet mais je rappellerai simplement notre feuille de route qui a été tenue tout au long de ces 20 mois de travail et qui sont maintenant transcrites, et j'en suis fier, dans le pacte qui vous est présenté ici :

- *Le maintien et le développement d'une activité industrielle créatrice de richesses qui privilégie l'emploi des salariés*
- *Une reconversion non polluante avec, notamment le refus d'un incinérateur, et besoin de projets directement liés au développement durable et au mix énergétique décarboné*
- *Compte tenu de l'urgence, la proposition de procédés techniques éprouvés*
- *Et enfin, le besoin de capitaliser sur les infrastructures existantes pour éviter d'allonger les délais de réalisation.*

Pour en revenir plus précisément à votre demande, je me permet de préciser certains points et ce, dans l'ordre des paragraphes du courrier que vous m'avez adressé.

Que ce soit très clair, la centrale Provence 4 dite "biomasse" n'est pas concernée par la fermeture. Elle fait l'objet d'un contrat de production électrique entre l'Etat et son exploitant (maintenant Gazel Energie) jusqu'au moins en 2035. Sa pérennité est confirmée dans le Pacte et il est illusoire de penser pouvoir revenir en arrière ou, au pire, de laisser croire que l'on puisse le faire, tant du côté de l'Exploitant que du côté de l'Etat.

Pour votre information, mais je ne sais pas d'où vous tenez cette sornette, la visite à Chambéry à laquelle vous faites allusion, était organisée par la CCI de Marseille Provence Métropole et ne concernait en rien les centrales à charbon mais directement la filière de l'hydrogène décarbonée et ses débouchés dans le domaine de la mobilité propre. La région Auvergne - Rhône Alpes, et en particulier son axe Chambéry - Aix les Bains ayant vocation à être Territoire d'excellence, ce fut pour tous les participants, l'occasion de se voir confirmer l'avenir de cette énergie et de débattre de son déploiement en vraie grandeur, à l'échelle d'un territoire.

Concernant les conséquences du fonctionnement de la centrale "biomasse" tant en émission de CO2 qu'en consommation de ressources forestières, vos affirmations me semblant très imprécises, je me permet de vous rappeler les données publiques en ma possession :

- *A la suite des premiers essais et hypothèses de marche, la consommation devrait être inférieure aux chiffres annoncés,*
- *L'utilisation de la biomasse à des fins énergétique est classée « énergie renouvelable » par toutes les instances nationales et européennes. Pour cela, je vous renvoie volontiers à la lecture du rapport parlementaire de 2013 "La biomasse au service du développement durable" présidé par Mme Sophie Rohfritsch et par M. François-Michel Lambert, notre actuel député, membre du mouvement Europe Ecologie - les Verts à l'époque.*
- *Sur une base plus probable de 800 000 t/an, la consommation en plaquettes forestières contractuellement prévue avec l'Etat n'est que de 75 % la première année d'exploitation continue pour se réduire à 50 % à partir de la dixième année c'est-à-dire, à terme, 400 000 t/an et non pas 800 000 t/an.*

Le reste des entrants étant contitué de déchets ligno-cellulosiques comme les déchets verts de taille de vignes, d'arbustes et de haies et des bois de récupération comme les palettes, les bois de démolition (portes, fenêtres et vieux meubles).

• Concernant le CO2 produit, si vous avez bien lu les projets inscrits au pacte, en particulier avec le projet Hybiol, vous avez certainement noté qu'une grande partie du CO2 rejeté par la centrale est récupérée pour la fabrication de bio-carburants à raison de 300 t/jour ce qui n'est pas rien en termes de rejets évités.

• Sur une hypothèse de 250 à 300 € la valeur de la tonne de CO2 évitée à l'horizon 2030, les procédés disponibles rendent possibles et même rentables les investissements industriels dans ces technologies de la transition énergétique.

• Concernant le charbon nécessaire au fonctionnement de l'unité biomasse, à ma connaissance mais je peux me tromper, ce n'est pas 130 000 t/an mais plutôt 90 000 t/an qui sont prévus. Il s'agit de charbons cendreux de récupération sur d'anciennes mines du groupe Charbonnages de France. Ils proviendront de terrils du Gard (Alès) et de l'Isère (La Mure) et non d'Afrique du Sud ou d'Australie comme aujourd'hui. Cette incorporation de déchets de charbon, outre l'avantage de les valoriser, apporte un avantage technique à la combustion en lit fluidisé qui a besoin de minéraux pour constituer le lit en suspension.

Encore une fois, et je le répète, ce n'est pas la centrale biomasse qui est remise en cause dans ce pacte mais bien la reconversion du site suite à la l'arrêt de la centrale charbon mais surtout de trouver des solutions pour compenser et faire bien plus que les 118 pertes d'emplois directs induits sur notre territoire.

Pour ce qui concerne la sécurité, le site actuel est une ICPE effectivement classée Seveso mais niveau seuil bas. La plupart des produits stockés actuellement sont utilisés pour le fonctionnement de la centrale charbon et devront donc logiquement disparaître à terme. Des projets retenus actuellement, il n'est pas prévu de stocker des volumes pouvant accroître le seuil actuel ou qui nécessiteraient la mise en place d'un PPI. Contrairement aux anciennes installations, les normes de construction et d'autorisation d'exploitation délivrées par la DREAL par exemple, sont devenues de plus en plus drastiques en ce qui concerne la sécurité des populations riveraines.

En tout état de cause, et comme nous l'avons fait en rejetant l'idée d'un incinérateur, nous continuerons, conjointement avec la Ville de Gardanne, à nous opposer fermement à tout projet pouvant porter atteinte à la sécurité de ce lieu situé en zone peri-urbaine. La responsabilité des Maires est aussi de protéger ses populations, ce point n'est pas et ne sera pas négociable, je m'y engage.

Concernant maintenant le développement de la scierie, en accord avec la volonté de l'Etat, tel qui transparaît dans l'appel d'offre "biomasse" de 2010, comme indiqué dans le Pacte, la synergie entre scieurs et énergéticien devient pertinente ; les bois de valeur allant à la scierie, les produits connexes du sciage allant compléter le combustible de la centrale biomasse.

Ainsi, l'utilisation de la biomasse permet conjointement le développement d'une filière bois plus vertueuse avec des emplois directs sur le site mais aussi de nombreux emplois indirects au niveau des exploitations forestières et des moyens nécessaires pour les gérer durablement.

Concernant l'avenir des salariés, le Conseil Supérieur de l'Énergie s'est réuni le 7 juillet 2020 avec à l'ordre du jour l'examen d'un projet d'ordonnance d'accompagnement social de la fermeture des centrales charbon pour les salariés sous statut IEG46. Le Conseil des Ministres a statué le 29 juillet 2020. En résumé, la charge financière liée aux diverses mesures d'accompagnement sera répartie grosso modo entre l'Etat (1/3) et Gazel Energie (2/3).

Chez Gazel Energie, pour les sites de Gardanne - Meyreuil et St Avold, les négociations avec les syndicats au titre du PSE (le Plan de Sauvegarde de l'Emploi) ont démarré le 8 septembre 2020. Il s'agit d'un processus très formel règlementé par l'article L 1233-61 du Code du travail qui associe l'industriel, les organisations syndicales représentatives et les services de l'Etat, en particulier les services de la DIRRECTE.

La fin des négociations initialement prévues pour janvier 2021 pourrait être éventuellement prolongées de 4 semaines à la demande de Gazel Energie. Pour éviter tout recours, les informations relatives au PSE sont et doivent rester confidentielles et nous ne devons pas intervenir dans ce processus sous peine de délit d'entrave en cas de recours.

Pour l'incinération de déchets plastiques auquel vous faites allusion qui est présenté par l'une des organisations syndicales du site, comme pour l'incinérateur, notre position est restée très ferme, nous l'avons refusé. Il n'en sera pas question et là aussi, ce n'est pas négociable.

Concernant le projet CANTHEP, il s'agit là d'une idée déjà ancienne qui consiste en la récupération de la chaleur perdue, dite "chaleur fatale" de la centrale Provence 4 qui, au lieu d'être gaspillée inutilement alimentera un réseau de chaleur urbaine à destination d'Aix-en-Provence pouvant desservir au passage les villes de Gardanne et Meyreuil. Ce n'est pas le potentiel d'emploi qui est décisif dans ce projet mais les économies d'énergie réalisables. Ce projet, avec le soutien de l'ADEME, vise à suppléer, voire à remplacer la chaudière bois de 2 x 16 MW située dans la zone urbaine de l'Encagnane.

Enfin, concernant le dernier point de votre courrier qui fait référence à la production d'hydrogène dans l'Eure, c'est aux investisseurs et aux modalités de soutien de la filières par l'Etat et la Commission Européenne qu'il faut poser la question. Pour une analyse plus complète des aspects techniques et économiques, c'est-à-dire les émissions de CO2 évitées au regard de l'utilisation de produits fossiles pour la fabrication de l'hydrogène et de ses usages, je vous renvoie à la lecture du rapport de 2017 "Plan de déploiement de l'hydrogène pour la transition énergétique" édité par le CEA et la DGEC à la demande de M. Nicolas HULOT, alors Ministre de l'environnement.

Dispositions relatives aux ressources humaines

Approbation du tableau des emplois

➔ 23 voix pour et 5 abstentions

Dispositions relatives à l'environnement

Autorisation à donner à la Métropole pour des travaux de rénovation et de défrichement sur la parcelle AT 136 (déchetterie)

➔ Unanimité

Demande de rattachement à l'ordre du jour

Dérogation pour l'ouverture dominicale du magasin Casino ➔ Unanimité

Approbation du nouveau règlement des Jardins Familiaux ➔ Unanimité

Remplacement de Danielle Staroscik comme membre de la Commission Communale d'Action Sociale ➔ Unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Visite préfectorale à Meyreuil

Le 20 janvier 2021, Jean-Pascal Gournès, Maire de Meyreuil, a reçu Bruno Cassette, nouveau Sous-Préfet d'Aix-en-Provence . En poste depuis le 18 janvier 2021, le Sous-Préfet a souhaité rencontrer les élus meyreuillais et découvrir notre commune.

Après un entretien avec Monsieur le Maire, Bruno Cassette a rencontré plusieurs élus meyreuillais dont Odette Pitault, première Adjointe déléguée à l'Education, Rémy Imbert, Adjoint délégué au Logement, Maurice Gava, Adjoint délégué au Développement Economique et à la Transition Ecologique et Laure Schneider, Adjointe déléguée à la Communication et aux Relations Communautaires.
Les grands dossiers et projets meyreuillais ont été évoqués comme la construction du nouveau groupe scolaire, la reconversion de la Centrale de Meyreuil ou encore l'aménagement de l'Ecoquartier Ballon. Jean-Pascal Gournès et Bruno Cassette se sont ensuite rendus sur le site de la future école Robert Lagier à Ballon où la visite s'est poursuivie en présence du chef de projet.

Tous ont pu apprécier la beauté et la modernité de ce bâtiment qui accueillera ses premiers nouveaux élèves dès la prochaine rentrée de septembre.

Et si on se mettait au vélo électrique ?

Deux mesures sont à la dispositions des Meyreuillais.

Le vélo à assistance électrique (VAE) multiplie les avantages : lutter contre le réchauffement climatique, améliorer la qualité de l'air, développer les déplacements doux et non polluants…
Dans cette dynamique, la ville de Meyreuil, consciente des enjeux liés au réchauffement climatique et à la réduction des gaz à effet de serre, souhaite promouvoir le développement du vélo à assistance électrique par l'attribution d'une subvention pour l'acquisition d'un vélo électrique à hauteur de 15% du prix d'achat, plafonnée à 300€, cumulable avec l'aide départementale. L'octroi de la prime est conditionné à l'obtention de la prime du Conseil Départemental.
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 04 42 65 90 42 ou par mail : c.piovanacci@ville-meyreuil.fr

Parallèlement, la Métropole Aix Marseille Provence propose depuis quelques mois un service métropolitain de location longue durée de vélos à assistance électrique, "le velo+" pour tous les habitants de la Métropole, sur une période de 12 mois renouvelable une fois. Avec trois tarifs éligibles à la prime employeur de 50%.

Les petits Meyreuillais ont la main verte

Le Multi-Accueil "Les Petits Meyreuillais" propose des activités de découverte des plantes grâce à un petit potager destiné aux enfants. Grâce aux graines fournies par les parents et aux plantes vivaces apportées par les espaces verts, ils ont planté, fin novembre, des salades et mis en terre des plants de papyrus qu'ils pourront ensuite voir grandir. Une activité en plein air qui leur apprend à partager et à prendre du plaisir tout en découvrant la nature et le jardinage. Parce qu'apprendre les bons gestes peut se faire dès le plus jeune âge, l'entretien de ce potager participe à l'apprentissage de l'écologie et du développement durable par les plus petits.

Déchets verts de Noël :

faites le geste du dépose-sapin

Pour la deuxième année, la Mairie a mis en place des points de collecte sur l'ensemble de la Commune pour le recyclage des sapins de Noël. Ces derniers ont ensuite été amenés en déchetteries pour être recyclés. Accessibles 24h/24 et gratuits, ces points de collecte ont permis de récolter les sapins usagés du 26 décembre à fin janvier 2021. Un geste simple qui fait du bien à la planète.

"390 sapins ont été récoltés pour être recyclés, soit près du double de l'année précédente. Une réussite qui prouve l'attachement des Meyreuillais à la préservation de leur environnement".

Brigitte Leroy,
Adjointe déléguée à l'Environnement

Les actus de **Muzart**

Confinement : la culture continue à vivre à Meyreuil

Durant le confinement, l'Ecole Municipale d'Arts Plastiques, bien qu'étant physiquement fermée, a continué à fonctionner grâce à un travail assidu à distance.

Grâce à un groupe WhatsApp créé pour l'occasion, le professeur Françoise Jullien a pu proposer un sujet par semaine, avec explications et consignes précises, des modèles étapes par étapes et photos à l'appui des différentes réalisations.

Les élèves ont effectué un travail sur chaque thème abordé et ont envoyé la photo de chaque dessin.

Cela a permis d'établir un véritable suivi, personnalisé, une vraie relation créative entre les élèves et leur professeur, tout en conservant la motivation et le plaisir de dessiner. Merci à : Mathis, Célestine, Chloé, Paul, Gabriel, Deva, Léo, Lilly, Arthur, Tara, Diana, Tom, Julia, Emmy et Johanna pour leurs beaux dessins !

Françoise Jullien tire un bilan positif : "*On a dû s'adapter à des techniques sur papier (crayons, feutres, aquarelles) car le matériel était confiné à l'atelier. Nous avons surtout travaillé le dessin, l'observation, le graphisme. Malgré le fait de n'avoir que très peu de moyens, cela n'a pas empêché la créativité, c'était une expérience enrichissante*".

Portraits : Nathalie Lehoux remplace Béatrice Jamois

Changement d'enseignant au sein de l'Ecole d'Arts Plastiques, Béatrice Jamois cède sa place à Nathalie Lehoux.

Béatrice donnait des cours depuis 12 ans aux adultes à Meyreuil où elle a su transmettre sa passion du pastel et de la peinture à l'huile avec bonne humeur ! Nous lui souhaitons une bonne, longue et heureuse retraite auprès de sa famille et de ses proches.

Après avoir obtenu un DNSEP (Diplôme national supérieur d'expression plastique) avec mention, Nathalie Lehoux a exposé dans diverses galeries et salons, en parallèle avec l'enseignement des arts plastiques en écoles primaires avec un projet pédagogique à Marseille. Elle s'est ensuite investie dans la création de produits design ("Made in Meyreuil") sous sa propre griffe "Brin de Houx". Elle reprend aujourd'hui le cours des adultes de l'Ecole d'Arts plastiques où elle saura exprimer sa créativité et sa modernité. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Théâtre
Noces de Rouille

Le 17 octobre 2020, la salle Jean Monnet a accueilli la pièce de théâtre "Noces de Rouille", proposée par l'Office Municipal Socio-Culturel.

Afin de respecter les jauges définies par les autorités sanitaires, seules 150 personnes ont pu assister à ce spectacle, dans une salle Jean Monnet aménagée pour respecter les gestes barrières.

Montée par la compagnie toulonnaise "Barjaque Compagnie Production", la pièce de théâtre met en scène Gigi et Jeannot, un couple de Provençaux. Ils sont mariés depuis plus de 20 ans et leur relation de couple a perdu de sa saveur. Ils vont alors tester des recettes pour faire remonter la mayonnaise et pimenter leur vie.

Une cascade de situations comiques qui unissent pour le meilleur et pour le rire ce duo inédit composé de Ghyslaine Lesept alias l'excellente Gigi et Jean-Luc Bosso dans le rôle de Jeannot.

Une prestation saluée par une "standing ovation" d'un public conquis.

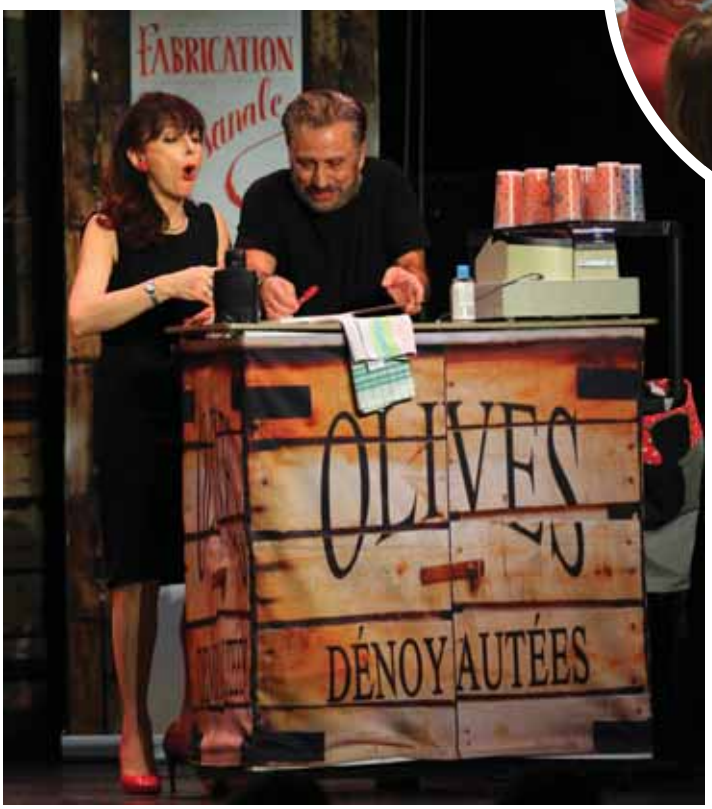

Port du masque obligatoire et respect des gestes barrières

Meyreuil entretient le devoir de mémoire

Couvre-feu et confinement n'ont pas empêché la Municipalité de maintenir les cérémonies commémoratives. Consignes sanitaires obligent, c'est en comité restreint que ces hommages ont été rendus.

1er Novembre 2020 : **Hommage aux morts pour la France**

11 novembre 2020 :
Commémoration de l'Armistice de 1918

5 décembre 2020 : **Cérémonie en hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats de la Tunisie et du Maroc**

Hommage :

Mohamed Tandjaoui nous a quittés

Figure bien connue des Meyreuillais, Mohammed Tandjaoui nous a quittés.

Son amitié fidèle, qu'il savait cultiver à merveille, va grandement nous manquer. Ses grandes qualités humaines, son dévouement envers les autres en faisaient une personne appréciée par tous.

Né à Hennaya en Algérie le 19 août 1939, Mohamed Tandjaoui était une figure à Meyreuil. Il proposait un stand de fruits et légumes avec son épouse Katia sur le marché Place de la Poste ; ce fût l'un des premiers à y participer. Père de quatre enfants, Mohamed était surnommé affectivement *Momo* par tout le monde.

Très impliqué dans le milieu associatif, il avait créé en 2003, l'association Club des super mamies avec pour but de rompre la solitude et l'isolement des personnes âgées à travers des activités culturelles et ludiques. L'association rencontre un succès croissant en proposant 3 journées de rencontres par semaine puis une après-midi pour organiser un goûter loto à l'Espace Lacroix que les aînés attendaient avec impatience. Dans cette continuité, il a été à l'origine du Réveillon des séniors.

Parallèlement, Momo brillait par son implication bénévole dans nombre d'associations et d'organisations : membre actif de l'association Entraide de Meyreuil, du Don du sang dont il gérait l'affichage ou encore du CCAS de la commune. Il s'occupait du barbecue lors de la Chasse aux œufs de Pâques et à l'occasion du pique-nique de l'association Saint-Marc la Morée où il préparait avec plaisir la sangria. Il récoltait des denrées alimentaires pour le Rotary Club et il a œuvré avec plusieurs associations de banques alimentaires.

Momo s'occupait activement avec Daniel Donzelli, président de l'OMSC et de l'OMJS, de la Course de la Saint-Antoine, de la Fête de la Saint-Marc ou encore de l'organisation des soirées thématiques. Lors de la manifestation Noël en Fête, il préparait son fameux vin chaud très apprécié par tout le monde sans oublier le chocolat chaud pour les plus petits. Il endossait même le rôle du Père Noël pour les structures petite enfance depuis plus d'une dizaine d'années.

Ancien combattant, Momo était également porte drapeau, il s'occupait de la collecte pour le Bleuet de France lors de la cérémonie du 11 novembre. Son décès survenu le 8 novembre à Aix-en-Provence a marqué tous les esprits et laisse un grand vide à Meyreuil tant son empreinte restera marquée : une profonde gentillesse au service des autres.

Une collecte solidaire pour les Alpes-Maritimes

Début octobre 2020, une crue dévastatrice a ravagé l'arrière-pays niçois faisant de d'importants dégâts sur les habitations et les infrastructures routières, laissant de nombreux habitants sinistrés et coupés du monde.

Afin d'aider ces populations dans la détresse, la Mairie a organisé une collecte de produits de première nécessité avec les associations et le CCFF. C'est un camion rempli de denrées, de produits d'hygiène et de vêtements qui a rejoint les Alpes-Maritimes.

Merci à tous les Meyreuillais et à la société CTM qui ont démontré, encore une fois, leur générosité et leur esprit de solidarité.

Sports à Meyreuil : **reprise des entraînements**

Depuis le 15 décembre 2020, et le passage du confinement au couvre-feu, le sport est de nouveau autorisé pour toutes les personnes mineures.

La pratique n'est plus limitée ni en durée ni en périmètre mais doit s'effectuer dans le respect des horaires du couvre-feu. Les effectifs ne sont pas restreints, mais doivent répondre aux protocoles sanitaires en vigueur. Les structures, le personnel municipal et les moniteurs de sports ont su s'adapter pour permettre une pratique sportive la plus normale possible.

Les petits Meyreuillais ont donc repris avec beaucoup de plaisir le chemin des courts de tennis ou du stade de foot. Une véritable bouffée d'oxygène pour nos jeunes qui ont été privés de leurs entraînements et de leurs sports favoris durant de longues semaines.

Tennis-Club Meyreuil :

rencontres avec Eric Schneider

Eric Schneider, ambassadeur sportif de la Ville de Meyreuil et labellisé **#MeyreuilTerredEspoir**, est venu plusieurs fois au club de Meyreuil pour s'entraîner et discuter avec les jeunes tennismen. Lors d'échanges constructifs, il a pu leur faire part de son expérience en tant qu'athlète confirmé, autour de sujets divers comme la préparation mentale pour une compétition ou les exercices à faire pour une bonne pratique sportive.

Liste "Meyreuil Horizon"

Le groupe des élus de Meyreuil Horizon vous souhaite une très bonne année 2021.

En ce qui concerne notre rôle d'élus, nous vous assurons que nous mettrons tout en œuvre pour un renforcement de la transparence de la vie locale, un meilleur encadrement du rôle des élus et un accroissement des moyens d'expression citoyenne. Les communes constituent l'échelon par excellence de la proximité et de la solidarité collective. Il faut donc assurer à celles et ceux qui les dirigent les meilleures conditions pour répondre aux attentes de nos concitoyens. Il en va du maintien de la légitimité politique des élus locaux.

1. Renforcer les règles déontologiques des élus locaux

2. Dynamiser la démocratie locale par l'implication citoyenne

3. Accroître la transparence sur la vie locale et son financement

La nouvelle année finit comme elle a commencé, pour ce qui est du fonctionnement du Conseil municipal. Nous avons demandé à Monsieur le Maire d'augmenter le délai de convocation du conseil municipal qui est au minimum de 5 jours francs. En effet, en fonction de l'ordre du jour, les documents associés, parfois volumineux, demandent une analyse, avant de pouvoir en débattre. Dernier conseil municipal : nous devons discuté d'un document associé de la Chambre Régionale des Comptes de 180 pages sur le fonctionnement de la Métropole…

C'est une question de démocratie, l'opposition doit pouvoir, comme tous les citoyens, accéder aux documents émanant de la Mairie.

Nous nous engageons à être une force de proposition, et non pas de critique systématique comme on peut le voir dans diverses assemblées.

Il est consacré une page de la revue municipale pour l'expression libre des groupes politiques.
Chaque groupe dispose d'un espace d'expression.

Liste d'Intérêt Communal "Meyreuil Demain"

2020 s'en est allée laissant derrière elle un goût d'inachevé, une année bouleversée par la crise sanitaire et le terrorisme. Une année avec son lot de peines, de solitude, de projets annulés et tous ces moments d'émotion et de partage auxquels nous avons dû renoncer.

Cette crise sanitaire nous a rappelé notre fragilité, l'importance du secteur de la santé, la nécessité de prendre soin de notre environnement, le rôle de la culture et de l'éducation, le plaisir de partager un repas au restaurant. Nous avons pris la mesure de ce qui est essentiel : prendre soin les uns des autres.

La pandémie a également permis de révéler la capacité de nos concitoyens à résister : l'achat local a été favorisé et la solidarité intergénérationnelle a été accentuée.

Que 2021 soit l'année d'une solidarité encore plus affirmée. Certes, nous la démarrons avec le poids des règles et des restrictions qui durent. Nous aspirons tous à retrouver une vie normale. La vaccination est porteuse d'espoir et de liberté retrouvée.

Tout en restant vigilants et patients, nous avons besoin de nous projeter, d'écrire un lendemain plus souriant. C'est ce à quoi notre équipe s'emploie, vous préparer les nombreux rendez-vous qui vont rythmer cette année et porter les dossiers structurants pour votre quotidien : la sécurité, l'ouverture de notre 3ème groupe scolaire Robert Lagier, la reconversion écologique de notre centrale, la création de la Maison communale de la Santé,…

Dans cette dynamique, nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une Bonne Année 2021 à Meyreuil !

Signé : l'équipe majoritaire d'Intérêt Communal

Des travaux pour embellir **Meyreuil**

Un sol souple pour le confort des tout-petits

La mise en place d'un nouveau sol souple au Multi-Accueil "Monique Ferrandez" permet d'assurer une meilleure sécurité pour les enfants lors de leurs jeux et activités en extérieur.

Chemin de la Plaine du Montaiguet

La voirie de ce chemin présentait une mauvaise pente, et donc un risque d'inondations pour les riverains. Un nouveau revêtement a donc été posé, après une reprise de la chaussée.

Curage des fossés

Tout au long de l'année, la Mairie entretient les bas-côtés des routes et des chemins et cure régulièrement les fossés pour favoriser le bon écoulement des eaux pluviales.

Patrimoine : **Valbrillant brille de tous ses feux !**

La Bastide de Valbrillant est un bâtiment important pour l'histoire de notre village. Pour mettre en valeur ce patrimoine, la Mairie a décidé sa restauration extérieure. Après la rénovation complète de la toiture par des artisans qualifiés, ce sont les façades qui ont subi une belle restauration avec la pose d'un enduit de couleur ocre pâle. Suivront la remise en état de toutes les fenêtres et menuiseries, rendant à la bastide du XVII^{ème} siècle son lustre d'antan. Ces travaux sont cofinancés par le Département et la Métropole.

Ecoquartier Ballon :

PROMESSE TENUE

les travaux de la nouvelle école se terminent

Avec l'aménagement de l'Ecoquartier Ballon, la Mairie a entrepris la réalisation d'un troisième groupe scolaire. Débutés il y a bientôt un an, les travaux, cofinancés par la Région et le Département, sont achevés et la réception est imminente. Dans les semaines à venir, les finitions et la décoration intérieure seront réalisées.
Dès la rentrée prochaine, les petits Meyreuillais pourront rejoindre les bancs du nouveau groupe scolaire Robert Lagier.

Buvette du stade Sainte-Barbe

Avec son nouvel auvent, la buvette du stade Sainte-Barbe présente un visage plus avenant pour les usagers. Ces travaux ont été cofinancés par la Métropole.

L'instant travaux

Au quotidien, la Mairie de Meyreuil améliore le cadre de vie et le confort de tous, grâce à de nombreux travaux :

- Remplacement des éclairages intérieurs en Mairie par des Leds moins énergivores
- Réfection de la buvette de la place de l'Europe par les Services Techniques (volet roulant, plomberie, faux plafond, éclairage et peinture)
- Rénovation des évacuations des fumées des radiants à gaz du gymnase
- Réfection de la toiture du gymnase de l'école Virgile Arène
- Réparation de la toiture de la salle Jean Monnet (remplacement de nombreuses tuiles)

Pour que vive Meyreuil :

un pacte pour la transition écologique et industrielle

Retranscription intégrale de l'intervention de Jean-Pascal Gournès, Conseiller de la Métropole Aix-Marseille-Provence (AMP), délégué à l'industrie, lors du Conseil de la Métropole AMP du 17 décembre 2020.

Madame la Présidente de la Métropole AMP,
Mes chers collègues,

Si vous me le permettez, je vais faire un rapide historique de ce site industriel, qui est au centre de ce que l'on appelle le bassin minier de Provence.

C'est à la fin du XIX^{ème} siècle qu'on découvre le charbon sur notre territoire, plus exactement à Fuveau. Ce charbon va être utilisé pendant des décennies pour chauffer les maisons, faire tourner l'industrie et alimenter les bateaux du port de Marseille. Pour nos amis Marseillais, sachez que nous sommes toujours liés à vous par la galerie de la mer qui part du puits Gérard à Mimet et qui débouche dans le 15ème arrondissement au Cap Pinède. Avec le plan Marschall, on crée, sur le site actuel, les 3 premières unités de production d'électricité au charbon en 1953. Puis en 1967, la tranche 4 de 250MW. Au début des années 80, les 3 premières tranches sont détruites et on construit Provence 5 qui fonctionnera à partir de 1984 jusqu'à aujourd'hui.

En 2003, c'est l'arrêt des Houillères et sa longue reconversion. La centrale thermique Gardanne Meyreuil va alors fonctionner avec du charbon d'importation acheminé par bateaux puis par camions et va changer de propriétaire à plusieurs reprises, l'espagnol Indesa puis l'allemand EON, puis Uniper qui va investir 300M€ dans la transformation de Provence 4 en une unité biomasse de 170MW, nous sommes en 2013. Aujourd'hui, la centrale est propriété de Gazel Energie, filiale française du groupe tchèque EPH, qui est aussi propriétaire de la centrale de Saint-Avold, elle aussi en phase de fermeture.

En 2018, le Président Macron annonce sa décision unilatérale de fermeture des centrales à charbon françaises à l'horizon 2022, et il condamne ainsi Provence 5 à très court terme. Doit on le regretter ou s'en réjouir ? Ce que l'on peut regretter c'est le manque d'anticipation de l'Etat français, avec un délai très ténu accordé à l'industriel et aux collectivités locales pour la reconversion du site.

Par contre, il est clair que l'arrêt du charbon, d'importation de surcroît, va dans le sens de l'histoire. Le bilan carbone d'une telle production est catastrophique, Provence 5 ce sont 1,6 Mt de CO^2 rejetées dans l'atmosphère par an, auxquels s'ajoutent les nuisances liées aux transports.

Alors, face à la fermeté du gouvernement, nous avons pris nos responsabilités, nous collectivités locales, communes de Meyreuil et de Gardanne, Métropole, Département, Région, accompagnées par l'Etat, et je tiens à remercier Messieurs David Coste, délégué interministériel, et Christian Dubost pour le travail formidable qu'ils ont produit au sein des groupes de travail et des comités de pilotage.

Avec les deux maires de Gardanne, Roger Meï, qui a toujours gardé le cap malgré un contexte politique très tendu, et Hervé Granier qui lui a succédé, nous avons toujours souhaité conserver le caractère industriel du site car notre Métropole est une terre d'Industrie. Mais sans pour cela céder à la facilité d'activités nuisantes telles que l'incinération ou le traitement de déchets.

Au contraire, Nous nous sommes plutôt inspirés des mots de Cyrus Smith : "*Je crois que l'eau sera un jour employée comme combustible, que l'hydrogène et l'oxygène, qui la constituent, utilisés isolément ou simultanément, fourniront une source de chaleur et de lumière inépuisables et d'une intensité que la houille ne saurait avoir. L'eau est le charbon de l'avenir*". Cela date de 1874, extrait du roman de Jules Verne, "l'île mystérieuse".

Le pacte de territoire dont il est question aujourd'hui est le résultat de ces deux dernières années de travail. Il résume tout ce que je viens de dire, il répertorie et décrit les différents projets que nous allons accompagner ensuite,

de la centrale de Meyreuil-Gardanne

il explique le rôle et les responsabilités de chacun des partenaires impliqués.

Ce n'est en aucun cas une finalité, bien au contraire ; ce pacte, c'est le début d'une nouvelle ère industrielle pour le bassin minier de Provence, une industrie tournée vers les énergies de demain :

- la biomasse bien sûr, en s'appuyant sur l'unité existante de production de 170MW et le développement de la filière bois,
- l'hydrogène et les biocarburants avec l'ambitieux projet Hybiol3 porté par la ville de Meyreuil,
- les réseaux urbains de chaleur pour Aix-en-Provence, Gardanne et Meyreuil,
- l'économie circulaire sur le site Gazel bien sûr mais aussi Malespine et Valabre,
- ou encore la mobilité propre.

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive.

En terme de foncier, ce sont environ 100ha qui sont concernés, 80ha in situ dont une vingtaine immédiatement exploitable au sein même de l'usine actuelle, et 20 autres sur la zone du Sarret juste en face qui vont nécessiter des décisions d'urbanisme prioritaires et accélérées.

En terme de social, la centrale de Provence emploie aujourd'hui 162 salariés dont une centaine sont directement menacés par la fermeture, auxquels viennent s'ajouter des sous-traitants permanents. Le volet social est donc très important, et je tiens à remercier notre collègue Sophie Joissains qui s'est particulièrement impliquée dans ce dossier. Actuellement, un Plan de Sauvegarde de l'Emploi est en cours entre l'industriel Gazel Energie et les syndicats.

Même si nous essayons de faire en sorte que les choses avancent et que des accords puissent aboutir, notre marge de manœuvre à ce niveau est très limitée, vous savez que nous risquerions de mettre légalement en danger le PSE par une intervention trop ostentatoire, ce qui ne nous empêche pas de murmurer à l'oreille des uns et des autres, Hervé Granier et moi-même, ainsi que Sophie Joissains, toujours présente à nos côtés.

Pour ce qui est des engagements de l'Etat, même si nous devons rester vigilants, nous devons reconnaître que l'Etat a, jusqu'à maintenant, joué son rôle de façon satisfaisante, notamment grâce à la détermination du Sous-Préfet Serge Goutheyron que je me dois de remercier lui aussi, il va beaucoup nous manquer et le Pays d'Aix risque de le regretter longtemps.

L'Etat est intervenu financièrement en débloquant un fonds charbon de 40M€ pour les quatre sites, dont 10M€ potentiels pour Gardanne - Meyreuil, qui viennent en complément de tous les guichets habituels auxquels ont accès les porteurs de projet industriels. Il est également intervenu au niveau social, grâce aux ordonnances de juillet 2020, qui viennent là aussi en complément des mesures du PSE de Gazel pour l'accompagnement des salariés au retour à l'emploi et à la reconversion professionnelle.

Quel sera son rôle après la signature du pacte ? C'était là notre principale inquiétude.

Nous sommes en partie rassurés, un Comité Opérationnel de suivi des projets ainsi qu'un Comité d'Expertise et de Financement seront toujours animés par les services de l'Etat. Et le Sous-Préfet a, d'ores et déjà, constitué une cellule de suivi avec des moyens humains et matériels au sein même de la Sous-Préfecture d'Aix-en-Provence.

Je pense que la Métropole doit être un acteur majeur et doit être présente au sein même de cette cellule.

Voila Madame la Présidente l'essentiel de ce que représente ce pacte de territoire que nous devrions signer ensemble le mardi 22 décembre, avec tous les autres partenaires.

Je pense très sincèrement qu'il est indispensable et urgent de signer ce pacte car nous sommes déjà terriblement en retard par rapport aux 3 autres sites concernés, y compris l'autre site de Gazel à Saint-Avold, où le pacte a été signé il y a bientôt un an. Tous ces territoires sont déjà dans la phase opérationnelle des projets, ils bénéficient déjà des aides de l'Etat, comme le Fonds Charbon, mais aussi de tout ce qui se met en place dans le cadre du plan de relance. Perdre encore du temps pourrait s'avérer dramatique au final, on connait la volatilité de l'argent quand il est ainsi distribué et il ne faudrait pas arriver après la bataille quand les caisses auront été vidées par ceux qui auront été plus vifs que nous.

Je vous remercie pour votre attention.

Centrale de Meyreuil-Gardanne :

Signature du pacte de transition écologique

Le 22 décembre 2020, Jean-Pascal Gournès, Maire de Meyreuil, Serge Gouteyron, Sous-Préfet d'Aix-en-Provence et Hervé Granier, Maire de Gardanne, ont signé, en Préfecture, le pacte pour la transition écologique et industrielle du territoire de Gardanne-Meyreuil.

Le document, élaboré après deux années de discussions et de réunions de travail, fixe les étapes pour la reconversion de la centrale à charbon de Gardanne, vouée à la fermeture définitive en 2022. Quatre grandes thématiques sont mises en avant : "le bois, l'économie circulaire, les énergies de demain et la mobilité décarbonée". Parmi les signataires, l'État et ses opérateurs dont le Grand port maritime de Marseille, mais aussi les collectivités locales, la chambre de commerce et le propriétaire du site, Gazel Energie.